

QUESTION ECRITE
N° 06

Auteur : M. Francis NIZET, membre élu de la circonscription électorale de Tokyo

Objet : état d'avancement du projet immobilier du Lycée Français de Séoul

Quel est l'état d'avancement du projet immobilier du Lycée Français de Séoul depuis mars 2013 ?

A cette époque, le comité de gestion semblait s'orienter vers l'acquisition de 7000 mètres carrés du terrain proposé par la mairie de Seocho. Est-ce l'option définitive qui a été retenue ?

ORIGINE DE LA REPONSE : AEFÉ

Réponse

Le service des Domaines de la Direction des Immeubles et de la Logistique du ministère des Affaires étrangères est prêt à soumettre à la CIME (commission pour les opérations immobilières à l'étranger) le dossier de la vente du site actuel du lycée français de Séoul. Restent à recueillir à ce stade les informations sur le montage financier du projet immobilier que doit réaliser le lycée français de Séoul.

Le Ministère des Affaires étrangères n'est pas disposé à acheter le terrain envisagé pour la relocalisation du lycée dans le quartier de Seocho. En effet, il vient de se dégager de la gestion des biens domaniaux occupés par des établissements en gestion directe en transférant la responsabilité à l'AEFE. Il n'est donc plus compétent pour acquérir des biens à usage scolaire.

Dans ce cadre, il convient dans un premier temps de trouver un montage qui permettra d'acheter le nouveau terrain de Seocho avec le produit de la vente du site actuel du lycée et de déterminer l'entité qui achètera ce bien. L'AEFE pourrait être cette entité. Dans un second temps, il faudra définir le moyen adéquat de lui transférer les sommes correspondant au prix de vente du lycée actuel./.